

# PROGRAMME DE FORMATION

en alternance

## TP Manager d'Établissement Marchand

### Diplôme

TP MUM (BAC+2)

### Durée

12 mois  
406 heures

### Rentrée

4 rentrées par an

### Rythme

4 jours en entreprise  
1 jour en formation



ACF

ALTERNANCE  
CONSEIL &  
FORMATION

# SOMMAIRE

## 1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- 1.1 Objectifs
- 1.2 Public concerné & prérequis
- 1.3 Caractéristiques de la formation (diplôme, RNCP, certification)

## 2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

- 2.1 Modalités & outils pédagogiques
- 2.2 Durée, dates & rythme de l'alternance
- 2.3 Conditions d'apprentissage (présentiel/distanciel, taille des groupes)
- 2.4 Matériel nécessaire

## 3. PROGRAMME DÉTAILLÉ

- 3.1 Blocs de compétences & objectifs
- 3.2 Option entrepreneuriat
- 3.3 Communication en langue étrangère

## 4. ÉVALUATIONS & CERTIFICATION

- 4.1 Modalités d'évaluation des acquis
- 4.2 Sanction visée (diplôme, blocs de compétences)

## 5. DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- 5.1 Insertion professionnelle
- 5.2 Suites de parcours & passerelles

## 6. MODALITÉS PRATIQUES & ENGAGEMENTS

- 6.1 Indicateurs de résultats
- 6.2 Délai d'accès & calendrier
- 6.3 Accessibilité (publics en situation de handicap)
- 6.4 Tarif & financement

# 1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

## 1.1 OBJECTIFS

Au terme de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand.
- Développer la dynamique commerciale de son périmètre en contribuant à l'amélioration de l'expérience client.
- Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre en analysant les résultats et en proposant des actions correctives à sa hiérarchie.

## 1.2 PUBLIC CONCERNÉ & PRÉREQUIS

Les publics concernés sont :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Étudiants

Formation particulièrement adaptée, entre autres, pour :

→ Futurs managers, managers débutants, responsable de magasin et manager de rayon, chef de secteur en poste.

Les prérequis nécessaires pour bénéficier de la formation sont :

- Les prérequis nécessaires pour bénéficier de la formation sont :
- Les candidats doivent avoir un intérêt pour le commerce et savoir rédiger en français les éléments constitutifs de l'examen final.
- Une première expérience professionnelle dans le commerce est nécessaire pour suivre la formation.

# 1. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

## 1.3 CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION (DIPLÔME, RNCP, CERTIFICATION)

### Formation certifiante :

- TITRE PROFESSIONNEL niveau 5 – Manager d'établissement marchand (MEM)
- Inscription RNCP : RNCP41853 (TP – Manager d'établissement marchand)
- CODE NSF 312m – Commerce, vente - pas de fonction dominante
- Codes ROME : D1502, D1503, D1301, D1509
- Formacode : 34587, 32154, 34588, 34559, 34502
- Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
- Date de début des parcours certifiants : 03-03-2026 | Date d'échéance : 02-03-2031 | Dernière délivrance possible : 02-03-2032

# 2. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

## 2.1 MODALITÉS & OUTILS PÉDAGOGIQUES

Les modalités de suivi de la formation sont :  
Présentiel et distanciel

Les techniques pédagogiques employées sont :

- Formation Action qui permet aux participants d'identifier des objectifs d'amélioration à travailler ainsi que des plans d'actions à réaliser dans son contexte professionnel.
- Les techniques pédagogiques sont adaptées selon les objectifs à atteindre : analyse de pratiques professionnelles, études de cas, exercices, situations filmées et débriefées, mises en situation et jeux de rôles.

## 2.2 DURÉE, DATES & RYTHME DE L'ALTERNANCE

La durée de la formation est de : 406 heures (Soit 58 jours)

La durée de la formation se fait sur 12 mois, avec un rythme d'alternance entre 1 jour et 2 jours en formation par semaine, et le reste du temps en entreprise.

1 rentrée par trimestre

Pour plus de précisions, les équipes d'ACF sont à votre disposition pour vous renseigner.

## 2.3 CONDITIONS D'APPRENTISSAGE (PRÉSENTIEL/DISTANCIEL, TAILLE DES GROUPES)

Dispositif de type :

Possibilité en inter entreprise et en intra entreprise.

Pour d'autres modalités, merci de contacter les équipes ACF.

En groupe de 15 stagiaires maximum.

## 2.4 MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Matériel pour la formation en présentiel :

- De quoi prendre des notes (cahier, stylo, etc.)

Matériel pour la formation en distanciel :

- PC, casque, connexion Internet

# 3. PROGRAMME DÉTAILLÉ

## **BLOC 1 :** Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- ↳ Animer l'équipe de son périmètre
- ↳ Planifier et coordonner l'activité de l'équipe
- ↳ Accompagner la performance individuelle
- ↳ Contribuer au recrutement et à l'intégration
- ↳ Préparation à l'épreuve de synthèse

## **BLOC 2 :** Développer la dynamique commerciale de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- ↳ Gérer l'approvisionnement de son périmètre
- ↳ Merchandising de l'offre de produits et de services
- ↳ Amélioration de l'expérience client (dont omnicanal)
- ↳ Contribuer au recrutement et à l'intégration
- ↳ Préparation à l'épreuve de synthèse

## **BLOC 3 :** Contribuer à la performance commerciale et à la rentabilité de son périmètre au sein de l'établissement marchand

- ↳ Analyser la performance commerciale
- ↳ Analyser la rentabilité du périmètre
- ↳ Préparation à l'épreuve de synthèse

# 4. ÉVALUATIONS & CERTIFICATION

## 4.1 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Les modalités d'évaluation des acquis de l'apprenant sont :

- Évaluation en cours de formation (ECF)

Présentation à la session de validation du Titre Professionnel : Manager d'établissement marchand

## 4.2 SANCTION VISÉE (DIPLÔME, BLOCS DE COMPÉTENCES)

**Formation certifiante :**

Type de sanction :

- Validation du titre professionnel Manager d'établissement marchand (niveau 5, certification de niveau Bac + 2)

**Modalités d'évaluation du Titre Professionnel :**

- Mise en situation professionnelle,
- Entretien technique,
- Questionnement à partir de productions (2 diaporamas + échanges),
- Entretien final (incluant l'échange sur le Dossier Professionnel)
- Durée totale de la session d'examen : 7 h 55

**Modalités de validation du Titre Professionnel :**

Le titre est composé de plusieurs blocs de compétences. Chaque bloc peut être validé séparément avant toute réactualisation du titre. Les Titres Professionnels sont réactualisés tous les 3 à 5 ans. Chaque bloc atteste que son titulaire maîtrise un ensemble cohérent de compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'une ou plusieurs des activités qui correspondent au titre visé.

Dans le cadre de l'alternance, en cas de validation partielle du Titre Professionnel, l'apprenant.e a un délai de 1an maximum après l'examen initial pour se représenter au ou aux blocs de compétences manquants, sans avoir à reprendre de formation. Au-delà de 1an, il sera nécessaire de suivre une formation du bloc de compétences manquant pour le repasser.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à consulter la Fiche RNCP de France Compétences :

Lien RNCP : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41853/>

# 5. DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

## 5.1 INSERTION PROFESSIONNELLE

### Débouchés :

A l'issue de cette formation, et suivant l'entreprise dans laquelle l'apprenant travaillera, il est possible d'évoluer vers des postes du type :

- Manager de rayon
- Manager d'univers commercial
- Chef de secteur
- Responsable de magasin
- Responsable de boutique
- Gérant(e) de magasin
- Responsable de point de vente

### Liens avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :

Codes et intitulé de la certification professionnelle reconnue en correspondance partielle :

La correspondance du bloc de compétence- RNCP41853BC01 - Manager l'équipe de son périmètre au sein de l'établissement marchand- est RNCP 38362 BTS Management commercial opérationnel- RNCP 38362BC04 Management de l'équipe commerciale.

La correspondance du bloc de compétence RNCP41853BC03- Contribuer à la performance commerciale est RNCP38362 BTS Management commercial opérationnel - RNCP38362BC03 Gestion opérationnelle

## 5.2 SUITES DE PARCOURS & PASSERELLES

### Suite de parcours :

Suite à cette formation, des passerelles sont possibles pour une poursuite d'étude sur un niveau de qualification supérieur ou transverse dans le domaine.

A la suite de ce parcours, il est possible de poursuivre vers une formation de niveau de type : Bachelor (niveau de type Bac + 3).

### Passerelles :

Il n'existe actuellement pas de passerelle vis-à-vis du titre professionnel Manager d'établissement marchand.

Pour davantage d'informations concernant la poursuite d'études ou passerelles au niveau national, vous pouvez vous diriger vers un CEP (Conseil en Evolution Professionnelle) [www.mon-cep.org](http://www.mon-cep.org)

# 6. MODALITÉS PRATIQUES & ENGAGEMENTS

## 6.1 INDICATEURS DE RÉSULTATS

PPour plus d'informations concernant les indicateurs de résultats, les équipes d'ACF sont à votre disposition pour vous partager les données chiffrées.

## 6.2 DÉLAI D'ACCÈS & CALENDRIER

Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation : Entre 1 et 2 mois environ (1 rentrée par trimestre)

## 6.3 ACCESSIBILITÉ (PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP)

Pour des informations détaillées concernant les conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation), merci de consulter directement les équipes ACF.

## 6.4 TARIF & FINANCEMENT

Pour l'alternance :

- Pour l'apprenant.e : la formation est financée par l'OPCO dont relève l'entreprise au sein de laquelle l'apprenant.e suivra son alternance
- Pour l'entreprise : ACF s'engage à respecter les tarifs de France Compétences, donc il n'y a pas de reste à charge à payer
- Le tarif inclut la présentation à la session d'examen.



ALTERNANCE  
CONSEIL &  
FORMATION

## NOUS CONTACTER

ACF Alternance Conseil Formation

[contact.acf@bordeauxformation.com](mailto:contact.acf@bordeauxformation.com)

05 56 33 81 61

125 rue Georges Bonnac, 33000 Bordeaux

